



PoD TECHNOLOGIES
Productivity on Demand *anytime, everywhere*



Document Confidentiel

ANALYSE
des BILANS 2015



+33 5 55 36 38



www.pod-technologies.com



16 rue Frédéric Bastiat – 87280 LIMOGES

Conseil
Formation
Déploiement
Assistance
Support



Table des Matières

<i>Notes méthodologiques</i>	3
<i>Chiffres clefs de l'analyse :</i>	3
1. <i>12% de chiffre d'Affaires HT en plus.</i>	4
2. <i>Des écarts significatifs sur les ratios clefs de gestion.</i>	5
1.1. <i>Un Coût Matières amélioré.</i>	5
1.2. <i>Une Masse Salariale réduite.</i>	6
<i>Conclusion :</i>	7
<i>Annexe méthodologique :</i>	8



Notes méthodologiques

Comme les années précédentes, le groupe LA PATATERIE a analysé les bilans 2015 de ses franchisés.

Le déploiement de la Solution d'encaissements Régale n'ayant débuté qu'en janvier 2014, l'exercice était donc le premier en année pleine permettant de comparer les performances entre les franchisés équipés de la Solution d'encaissements Régale et les autres.

Pour éviter toute distorsion provoquée par les ouvertures, l'Enseigne n'a retenu dans son panel que les sites équipés de Régale de plus de 12 mois.

L'Enseigne a également exclu de ce périmètre les bilans de ses filiales et des sites en location-gérance.

Enfin, l'Enseigne a veillé à la répartition géographique et à la cohérence de typologie des restaurants étudiés, pour éviter là encore toute distorsion.

Fort de toutes ces précautions, les comptes de résultats de 40 franchisés équipés de la Solution Régale ont été comparés aux comptes de résultats de 75 franchisés équipés du système ETC.

Chiffres clefs de l'analyse :

Le groupe de franchisés équipés de la Solution Régale surperforment leurs confrères :

- Le chiffre d'affaires annuel moyen est **12% supérieur à 941.696€ HT** vs. 828.072€ HT
- Les économies réalisées sur les ratios clefs (Coût Matières et Masse Salariale) sont de **12.618€ en année pleine**, ce qui représente **1,33% du chiffre d'affaires HT**.
- Sur l'ensemble du panel étudié, les économies atteignent **504.720€ HT**.

Ce sont ces conclusions qui sont étudiées ci-après.

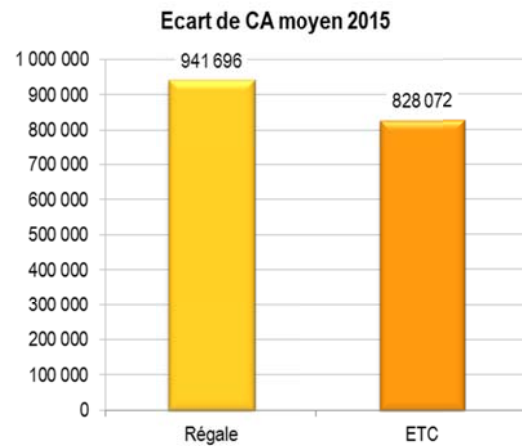


1. 12% de chiffre d'Affaires HT en plus.

Il ressort de cette étude que les franchisés équipés de la Solution Régale ont enregistré en 2015 un CA HT de 941.696€ en moyenne vs. 828.072€ pour les autres.

Cet écart qui atteint 12% est conséquent, et n'est pas dû à des spécificités régionales comme expliqué en préambule.

Les franchisés équipés de Régale, globalement plus récents dans le Réseau n'ont pas non plus bénéficié d'une période favorable, bien au contraire. On constate ainsi, que les progressions de chiffre d'affaires de l'ensemble du Réseau étaient meilleures sur la période antérieure au déploiement de Régale (5% de progression moyenne annuelle du CA HT avant janvier 2014) ; qu'à posteriori (-2% en moyenne par an à partir de janvier 2014).



Autre élément d'éclairage : en ne retenant que les 40 meilleurs franchisés non-équipés de Régale, le CA HT moyen du panel atteint 908.855€, ce qui reste inférieur de 5% à la moyenne de ceux équipés en Régale.

On peut légitimement conclure que Régale permet de lutter efficacement contre l'évasion de chiffre d'affaires, grâce aux fonctionnalités suivantes :

- En premier lieu, l'interface intuitive simplifie les opérations fastidieuses (éclatés/regroupements de factures etc.) et limite les tâches répétitives. L'employé est moins enclin à « contourner » la Solution d'encaissements, ce qui peut arriver lorsque le logiciel est vécu comme une contrainte. Ce phénomène de « bypass » est aggravé lors des pics de fréquentation.
- Ensuite, Régale horodate toutes les opérations et notamment les remises et les annulations. Ces données sont automatiquement consolidées. Il est alors facile de détecter les anomalies et de vérifier le moment de la journée où l'opération a été réalisée. Le franchiseur dispose d'une centralisation des données. En cas de litiges et de contentieux avec un franchisé sur une éventuelle dissimulation de chiffre d'affaires, des éléments de preuve pourront être apportés.
- Enfin, Régale permet de limiter le « Hors Carte » en empêchant la création de « touches produits » à façon. Il peut représenter jusqu'à 2% du CA HT. Pour l'homogénéité et la cohérence d'une enseigne, il est essentiel de disposer d'une Solution d'encaissements souple permettant des adaptations rapides pour intégrer des produits hors carte légitimes, notamment les productions locales spécifiques, dans la limite des droits prévus au contrat. Régale offre cette souplesse.

L'analyse des chiffres d'affaires montre que le choix de la Solution d'encaissements permet de sécuriser l'encaissement du chiffre d'affaires.

Nous allons étudier les incidences sur les principaux ratios de gestion à commencer par le Coût Matière.



2. Des écarts significatifs sur les ratios clefs de gestion.

Après avoir constaté les avantages de la Solution d'encaissements sur le contrôle du chiffre d'affaires, l'Enseigne a pu constater les effets bénéfiques sur le Coût Matière et la Masse Salariale, deux postes de charges essentiels dans un compte d'exploitation d'un restaurant puisqu'ils représentent en moyenne 26 et 38% du CA HT.

1.1. Un Coût Matière amélioré.

L'analyse des bilans 2015 montre que le Coût Matière moyen des franchisés équipés de la Solution Régale représente 26,44% du CA HT, soit 52 points de base ⁽¹⁾ de moins que celui constaté dans les autres restaurants (26,96% du CA HT).

Cet écart découle directement du contrôle imposé par la Solution d'encaissements qui évite le recours abusif au « Hors Carte ».

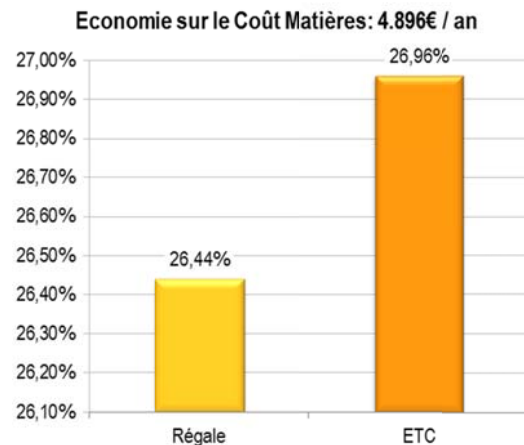
Les produits Hors Carte sont dépourvus de fiches techniques et contribuent à la dégradation du Coût Matière, qui n'est ainsi pas optimisé.

Ce sujet, est essentiel lorsqu'il apparaît que dans la majorité des enseignes de la restauration, les sauces et les accompagnements (frites et salades) sont les principales causes de dérapages du Coût Matière.

La meilleure maîtrise du Coût Matière constatée chez les franchisés équipés de Régale (52 points de base de moins que les autres), peut être considérée comme un minima qui devrait augmenter au cours des prochaines années, au fur et à mesure que ceux-ci, arrivés plus récemment dans le Réseau, acquerront de l'expérience dans la gestion de leurs produits.

Rapporté au CA moyen des franchisés équipés de Régale, les 52 points de base d'écarts représentent sur une année une marge supplémentaire de 4.896€, à chiffre d'affaires et coûts constants.

Au-delà du Coût Matière, la solution a également un impact significatif sur la Masse Salariale.



**4.896€ d'économies
sur le Coût Matière**

¹ Un point de base = 0,01%



1.2. Une Masse Salariale réduite.

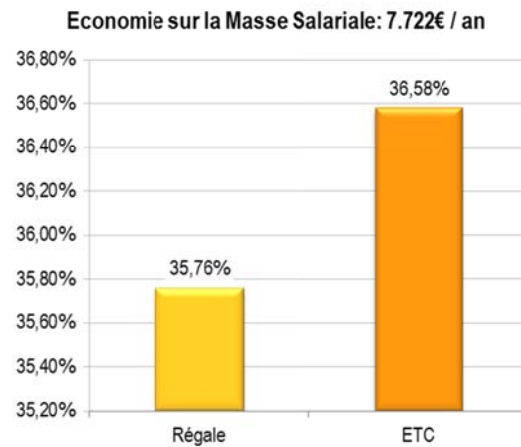
Une campagne de chronométrage a mis en lumière les gains de temps constatés dans les restaurants équipés de Régale, et montré que chaque site gagne en moyenne 1h 28 mn et 08 s par jour, ce qui devrait avoir une traduction concrète sur la Masse Salariale de ces établissements et donc apparaître sur leurs bilans et montrer que les restaurants équipés de Régale peuvent accueillir plus de Clients à effectifs constants.

L'analyse des bilans 2015 montre que la Masse Salariale moyenne des franchisés équipés de la Solution régale représente 35,76% du CA HT, soit 82 points de base de moins que celle constatée dans les autres restaurants (36,58% du CA HT). Ce constat vient corroborer l'étude de cas réalisée sur les gains de temps générés par Régale qui prévoyait une économie de 7.290€.

Comme pour le Coût Matière, la relative jeunesse du panel de franchisés équipés de Régale, ne joue pas en leur faveur : non seulement ils n'ont pas encore acquis toute l'expérience de leurs aînés, mais de plus leurs ratios sont souvent dégradés au démarrage car il est fréquent de « sur-staffer » l'équipe encore en rodage et faire face aux départs soudains. Il est donc probable que cet écart de 82 points peut être perçu comme un minima qui aura vocation à s'accroître au cours des prochaines années.

La Masse Salariale étant la plus importante charge d'un restaurant, son impact sur la rentabilité est significatif. En 2015, les franchisés équipés de Régale ont économisé en moyenne 7.722€ sur l'année. Là encore, cette économie est constatée à chiffre d'affaires et coûts constants.

L'analyse des bilans 2015 des franchisés du Réseau LA PATATERIE montre bien les effets bénéfiques de la Solution d'encaissements Régale pour mieux maîtriser les encaissements de chiffre d'affaires et participer à la bonne maîtrise du Coût Matière en limitant notamment le recours au Hors Carte. Enfin, les gains de temps mesurés dans une autre étude sont confirmés par cette analyse des bilans.



*7.722€ d'économies
sur la Masse Salariale*



Conclusion :

L'analyse des bilans 2015 des franchisés du Réseau, met en lumière que la Solution d'encaissements Régale permet une meilleure maîtrise des encaissements du chiffre d'affaires. L'interface intuitive limite les tentations de contourner le système, l'horodatage automatique des remises et annulations permet de les contrôler efficacement et la Solution empêche le recours abusif aux produits Hors Carte.

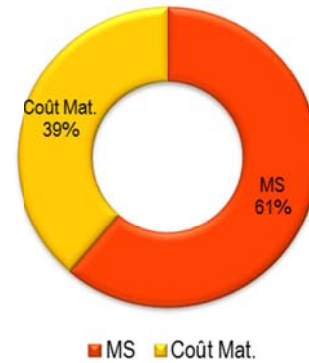
Au final, les franchisés équipés de Régale ont enregistré un CA HT moyen de 941.696€, soit 12% de plus que leurs confrères, ont économisé 4.896€ sur leur Coût Matières et 7.722€ sur leur Masse Salariale.

Il est évident que Régale n'est pas la seule explication à ses bons résultats, mais la Solution ne peut pas en être totalement exclue non plus, d'autant que l'analyse rappelle qu'en ce qui concerne le pilotage des ratios clefs, la relative jeunesse des franchisés équipés de Régale constitue plutôt un handicap.

Grâce à la Solution d'encaissements, les franchisés améliorent leur rentabilité de 12.618€ HT en moyenne en 2015 ce qui représente 1,33% de leur chiffre d'affaires et le franchiseur a assuré la maîtrise de sa principale ressource financière.

La redevance d'exploitation indexée sur le chiffre d'affaires sous Enseigne est mieux contrôlée, gage de pérennité de l'enseigne.

Répartition des économies



12.618€ d'économies
réalisées en 2015